



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19062144

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

26 AVR. 2019

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0841.046.319

Dénomination

(en entier) : **ARTE DOLCE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 7100 LA LOUVIERE - Rue Conreur n° 30

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission et nomination

Il ressort d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 20/03/2019, tenue au siège social de la société, les résolutions suivantes :

L'Assemblée à l'unanimité :

1°) acte, à sa demande, la démission de Madame CLEMENTE Angelica de son mandat de gérante de la société. Cette démission sera effective à partir du 31 mars 2019. Elle n'aura plus de fonction au sein de la société.

2°) nomme au poste de gérant pour une durée indéterminée, Monsieur Aldo SANTORO NN 69.08.27-411-90 Son mandat de gérant prendra cours le 1^{er} avril 2019 et sera exercé à titre gratuit.

3°) donne décharge, par vote spécial, à la gérante pour son mandat exercé jusqu'au 31 mars 2019

Fait à La Louvière, le 20.03.2019

SANTORO Aldo

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature